

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL JERICHO PREMIER » en abrégé «
CMJEP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON-PORT BOUET 2,
PRECISEMENT CARREFOUR CHU PRES DE LA STATION
SHELL, Lot 58, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 03/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL JERICHO

PREMIER » en abrégé « CMJEP »

Objet : - Consultations Générales (généralistes et spécialités),

- Soins Paramédicaux (Soins infirmiers),

- Petites chirurgies ou actes techniques

(Pansements, sutures),

- Mise en observation,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON-PORT BOUET 2,
PRÉCISEMENT CARREFOUR CHU PRÈS DE LA STATION
SHELL, Lot 58, Ilot 3

Dirigeant(s) M ZORAUD TRAZIE ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02150 du 17/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24505/GTCA/RC/2025 du 17/04/2025

